

Le business avant tout !



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Les préoccupations de millions de citoyens concernant l'avenir de notre planète, de la vie tout simplement sur Terre, ne semblent pas encore être celles de la majorité des élus, de ceux qui sont censés nous représenter. Malgré les rapports accablants sur la catastrophe écologique en cours, sur la vie qui s'éteint autour de nous, sur la nécessité de revoir rapidement notre modèle agricole, de tout cela une majorité de nos députés n'en a cure. Le détricotage de la loi Agriculture et Alimentation de novembre 2018, annoncée à grand renfort de communication comme une avancée, ne cesse de reculer. Dans la loi, il était prévu pour 2022 l'interdiction de la production, du stockage et de la vente hors UE de produits phytopharmaceutiques contenant des substances prohibées au sein de l'Union européenne. Le bon sens voudrait que ce que l'on interdit on ne le produise pas, et surtout on ne le commercialise pas. Eh bien non, une majorité de députés en a décidé autrement. Pourtant, la loi Agriculture et Alimentation avait déjà accordé un délai de trois ans pour mettre fin à ce paradoxe. Aux yeux de certains, ce délai était trop court ! Vendredi 15 mars, l'Assemblée nationale a accordé une rallonge de trois ans, repoussant ainsi à 2025 cette interdiction. Cette mesure a été votée dans le cadre de l'examen en nouvelle lecture du projet de loi Pacte sur les entreprises. Les lobbies des pesticides sont satisfaits, une fois de plus ils ont gagné, nos élus, eux, par contre ont encore perdu en crédibilité, c'est tout simplement pathétique !

Frelon asiatique

Beaucoup d'apiculteurs l'an passé ont eu à souffrir des attaques incessantes des frelons sur leurs ruchers. Et ce, malgré les sommes d'argent dépensées depuis de nombreuses années pour cette espèce invasive nuisible qui fait d'énormes dégâts parmi les insectes pollinisateurs. Toujours pas le moindre plan de lutte proposé... Pire, ceux qui s'évertuent à lutter contre ce nuisible sont critiqués. Certains spécialistes sur le sujet, ou du moins qui se prétendent comme tels, semblent plutôt spécialistes pour faire durer au maximum le temps passé à l'étudier. Les études scientifiques fiables se font sérieusement attendre. Prioriser la destruction des nids au détriment du piégeage de printemps des fondatrices est une grosse erreur. Le coût de la destruction des nids est bien souvent un frein, que ce soit pour les collectivités ou

les particuliers, et cette opération budgétivore est à reconduire tous les ans, car un grand nombre de nids sont découverts trop tard dans les arbres à la chute des feuilles. A cette date, un grand nombre de jeunes reines ont déjà quitté le nid. En outre, les produits utilisés pour la destruction de ces nids ne sont pas anodins, et bien souvent les nids traités ne sont pas retirés en raison de la hauteur et surtout du surcoût que cela engendre, contrairement à la réglementation en vigueur sur le sujet. Pour limiter le nombre de nids, il faut en amont intercepter les fondatrices au printemps sur une période définie en prenant toutes les précautions pour limiter les prises non désirées. Il devient urgent de faire le point sur ce nuisible, les personnes qui se retranchent derrière des études doivent jouer la transparence. Il est bon de rappeler à certains qu'il consomme 40 % d'abeilles et que les apiculteurs s'aperçoivent bien que cette prédation entraîne bien souvent la disparition de la colonie. Que dire alors des 60 % d'autres insectes qu'il consomme, pour cela il suffit de le regarder à l'œuvre sur le lierre à l'automne pour comprendre que c'est un redoutable prédateur d'insectes et surtout de pollinisateurs. L'UNAF est tout à fait prête pour rencontrer les différentes parties prenantes sur le sujet, pour enfin avancer. A ce jour, il n'y a pas de plan de lutte contre cette espèce invasive nuisible, mais plutôt un plan de suivi de l'invasion. Les apiculteurs semblent être la dernière des préoccupations pour certains. Ceux-ci subissent énormément de pertes de colonies, heureusement qu'ils sont passionnés et œuvrent sans relâche pour maintenir leur cheptel. Il serait bon de prendre le temps de les écouter.

Bouleversement climatique

Dans de très nombreuses régions, l'hiver a été particulièrement doux. Les fortes gelées comme les chutes de neige ont été rares. Dès lors, la végétation a démarré avec parfois près d'un mois d'avance. En rapportant en quantité des pollens de noisetier, de saule, de prunellier... les butineuses ont stimulé la ponte de la reine et les colonies se sont développées très rapidement. C'est une bonne nouvelle en apparence. Mais il faudra rester particulièrement vigilants. Nous ne sommes pas à l'abri de périodes de gels tardifs. Plus inquiétant encore, dans la plupart des terroirs, le déficit en eau est particulièrement important. Le vent du nord aggrave la situation.

Comment la nature va-t-elle se comporter dans les prochains mois ? Nul ne le sait. Et pourtant, les conditions climatiques, favorables ou désastreuses, vont pour une large part conditionner la réussite de cette nouvelle saison apicole.

Espérons qu'elles soient propices à la nature et à nos abeilles !